



Madame André **de Giuli**;
Monsieur le général de division (2S) et Madame Jean-Marc **de Giuli**,
leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Michel **de Giuli**;
Monsieur et Madame Pierre **de Giuli** et leur fils Laurent;
Madame Anne-Françoise **de Giuli**;
Madame Catherine **de Giuli**;
Monsieur Philippe **de Giuli** et ses enfants;
Monsieur Georges **de Giuli**, ses enfants et petits-enfants;
Madame Georgette **de Giuli**;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur André de GIULI

enlevé à leur tendre affection le 4 mars 2009, avec le réconfort des saints
sacrements de l'Église.

L'inhumation aura lieu à Vevey, le mardi 10 mars, à 11 heures.

Messe de sépulture à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lépante,
à Montreux.

Honneurs au cimetière de Saint-Martin.

Domicile de la famille: chemin des Béraudes 5, 1806 **Saint-Légier**.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.